

Synthèse des débats du Forum de discussion

Ce document est la synthèse des échanges des professionnels du forum. Il ne s'agit donc que d'avis et de points de vue des membres de la liste de discussion.

LA QUESTION DU MOIS	Rédacteur:
Bilan carbone des constructions L'intérêt grandissant pour les bilans carbone, poussent certains maîtres d'ouvrages à demander ces bilans pour les matériaux de construction utilisés pour leur bâtiments. Une étude en cours basée sur les Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires disponibles, dont les infos ont été recoupées avec les données fournies par l'ADEME dans ses documents sur le bilan Carbone, fait ressortir le point suivant : L'essentiel du coût carbone de la construction d'un bâtiment est du aux fondations et dallages, dont on ne peut pas se passer et où il n'y a pas d'alternatives ! Cela donne un fort argument à ceux qui ne veulent pas utiliser des matériaux "alternatifs". (environ 80% du bilan Carbone total (en kg éq CO2) est à mettre au compte des fondations/dallages, il ne reste donc que 20% à se partager entre murs, toiture, isolation, difficile donc de faire valoir un matériaux sur un autre). Tant que l'on n'a pas de solutions alternatives pour les fondations, on ne peut rien changer à ce niveau. Il faut alors tenter de comparer différentes solutions de murs par exemple. C'est le gain potentiel sur chaque poste qui doit être valorisé. De ce point de vue, si les fondations mobilisent trop de béton et donc trop de carbone, on peut par exemple se tourner vers des structures sur pilotis en robinier (classe 4) pour les construction de faible hauteur. Remarque : comme de nombreux autres outils "durables" en cours de création, le bilan carbone trouve sa plus grande valeur dans la mesure des variations liées à un critère, pas dans la mesure brute globale à un instant donné, qui restera très approximative et fortement variable selon le périmètre pris en compte dans l'évaluation, donc peu pertinente en tant que telle. Ainsi d'autres paramètres sont à prendre en compte. Dans un bilan carbone, on va "tout" prendre en compte, comme les émissions de carbone liées aux déplacements pour aller de et vers le bâtiment, le transport des produits, mais aussi la fourniture des produits et les consommables liés à l'activité du bâtiment. Par exemple la position géographique du fournisseur de ciment ou du ferrailage peut avoir un impact carbone (transport du produit) plus important que le contenu carbone du produit lui-même. Mieux vaut consommer du béton local que du bois ayant parcouru plusieurs milliers de kilomètres.	<u>Contributeurs:</u> n°9574 : Cyril Mendoza n°9577 : Armand Dutreix n°9587 : Cyril Mendoza n°9591 : Yves Belmont <u>Illustration / Exemple :</u> <u>Renvois vers d'autres références :</u>

Synthèse des débats du Forum de discussion

LES BREVES DU MOIS	
Rénovation énergétique des bâtiments : Qualibat met en place un nouveau dispositif La rénovation des bâtiments en vue d'améliorer leurs performances énergétiques soulève le problème des compétences des entreprises appelées à intervenir sur les chantiers, celui de leur capacité à coordonner leurs actions au moment de l'exécution et du suivi des travaux. De même se pose la question de l'offre globale de travaux proposée aux clients par une seule entreprise qui, les réalisant elle même directement ou les faisant exécuter par d'autres entreprises, en assure dans tous les cas la coordination et la responsabilité de l'ensemble. Le Conseil d'Administration de QUALIBAT vient de créer deux dispositifs visant à répondre à cette double exigence. Il s'agit de la mention "Économie d'énergie", destinée à accompagner les qualifications dont sont titulaires les entreprises pour celles qui auront suivi une formation aux économies d'énergie, et de la certification "Rénovation énergétique" reconnaissant l'aptitude des entreprises à concevoir et à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans le cadre d'une offre globale pour lesquels elles devront s'engager sur un niveau de performance.	<u>Contributions:</u> n°9763 : Jumel Arditti
Comparaison internationale bâtiments et énergie Le rapport final "Comparaison internationale bâtiment et énergie", initié par le Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT), financé par l'ADEME et le Plan urbanisme construction architecture (PUCA), vient d'être publié. Pendant deux ans, 55 ingénieurs, économistes, sociologues de douze pays différents ont étudié des programmes d'opérations performantes, des technologies et des programmes de recherche et développement traitant de manière efficace la basse consommation dans le bâtiment. "Certains pays ont acquis une forte expérience dans les domaines de la basse et très basse consommation et les techniques sont parfaitement maîtrisées", commente Jean Carassus, Directeur du département Economies et sciences humaines du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et chef du projet "Comparaison internationale bâtiment et énergie". Parmi ces techniques innovantes, on compte : les parois opaques et transparentes à haute performance thermique, le photovoltaïque, la ventilation double flux, les micro réseaux de chaleur, etc. http://www.prebat.net/	<u>Contributions:</u> n°9616 : Dominique Raulin
Bâtiments : cycle de vie analysé, impact environnementale limité Réaliser l'analyse du cycle de vie (ACV) d'un bâtiment permet de réduire son impact environnemental, et notamment le recyclage de ses matériaux de construction. C'est ce que rappelle une étude parue dans la revue Environmental science and technology. Les 2 auteurs, chercheurs à l'université de Berkeley, expliquent que faire passer de 27 à 50% le taux de recyclage du béton d'un bâtiment en démolition permet d'épargner 2,7 à 5,6 millions de tonnes annuelles d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Selon l'étude, le secteur du bâtiment consomme entre 30 et 40% de l'énergie mondiale et 16% des besoins en eau. Rien qu'aux Etats-Unis, le secteur génère chaque jour 136 millions de tonnes de déchets.	<u>Contributions</u> n°9744 : Guy Archambault

Synthèse des débats du Forum de discussion

LES ACTUALITES DU MOIS

Un nouveau site

le 1er site d'information sur la rénovation énergétique est en ligne:

www.renovenergie.com

Ce site répond aux demandes d'informations des particuliers qui pourraient se poser des questions sur le montant de leur facture de chauffage et le besoin de rénover leur logement

Contributions:

n°9650 : Guy Archambault